

POLE COIFFURE

CAP METIERS DE LA COIFFURE

en 1 an

Parole d'apprenti : " Coupe, mais pas tes doigts ! "

www.cfmda.fr
edgaro@cfmda.fr
5 rue de la Sablière
26250 LIVRON SUR DROME

04 75 61 69 55



PUBLIC

Éligible au contrat d'apprentissage

Être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.
Sans limite d'âge : être reconnu travailleur handicapé OU
en cas de création ou reprise d'entreprise.

Prérequis : être titulaire au minimum d'un CAP

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 400 heures sur 1 an.

Alternance : 2 semaines en entreprise / 1 semaine au CFA
(35h/semaine).

Classe de 13 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ateliers équipés. Salles informatiques.

Centre de ressources : ordinateurs, documentations, annales,
sujets d'examens.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la
formation.

Les EPI (Equipements de Protection Individuelle) doivent être
fournis par l'employeur pour les apprentis.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée prise en charge par l'OPCO de
l'entreprise sous contrat d'apprentissage.

CANDIDATURE et DELAIS D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de février jusqu'au 1^{er}
novembre en vous connectant sur notre site : www.cfmda.fr,
onglet : "Candidature à la formation".

**Ce qui vous permet de bénéficier d'offres d'apprentissage de nos
entreprises partenaires.**

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année
scolaire. Inscription sous réserve de places disponibles à la
signature d'un contrat avec un employeur. Le calendrier sera fourni
après inscription définitive. Le service développement de
l'apprentissage et le secrétariat accompagnent les jeunes et les
entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HANDICAP / ACCESSIBILITE



Toutes nos formations sont accessibles aux
personnes en situation de handicap.
Pour plus d'informations merci de consulter notre
site, rubrique : « Dispositif d'accompagnement des
apprenants porteurs de handicap »

INFOS PRATIQUES

Restauration sur place

Lignes de bus directes par KEOLIS

Casiers

OBJECTIFS OPERATIONNELS

À la fin de la formation, l'apprenti connaît :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de
coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une
clientèle féminine et masculine ;
- les règles d'accueil de la clientèle ;
- le conseil et la vente de service et de produits.
- son espace de travail et participe aux différentes activités de
l'entreprise.

MATIERES ENSEIGNEES

MATIÈRES PROFESSIONNELLES :

- Pratique coiffure
- Technologie coiffure
- Vente conseil

MATIÈRES SEMI-PROFESSIONNELLES :

- Pratique orale
- Gestion
- Biologie appliquée
- Arts appliqués
- PSE selon les diplômes obtenus
- Chef d'œuvre

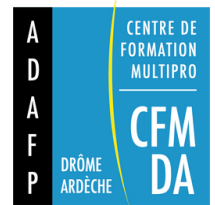
POURSUITES DE FORMATION

- Mention Complémentaire Coiffure Coupe Couleur (possible au
CFA)
- BP Coiffure (possible au CFA)
- BAC Professionnel Métiers de la Coiffure
- BAC Professionnel Perruquier Posticheur

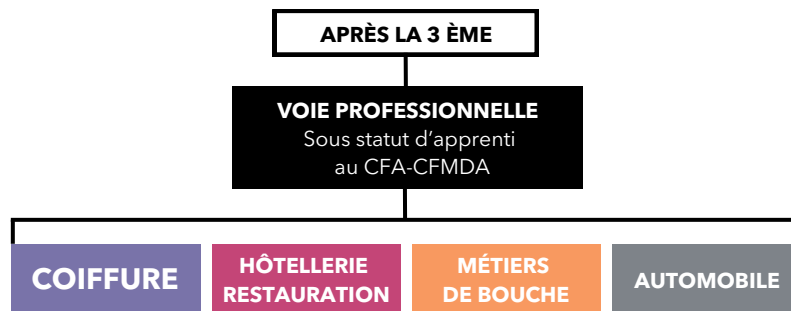
**Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle métiers de la
coiffure est amené à exercer dans :**

- les salons et entreprises de coiffure,
- les milieux du spectacle et de la mode,
- les établissements sanitaires et sociaux,
- les entreprises de production et de distribution des produits
capillaires

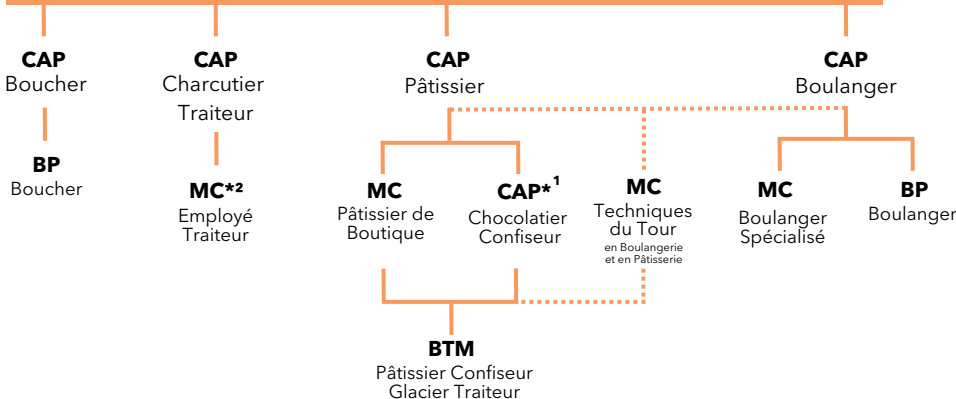
NOS FORMATIONS



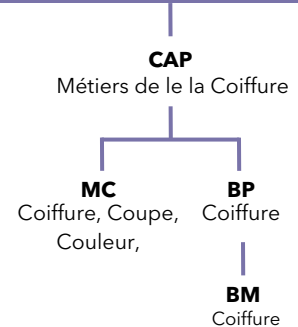
ALTERNANCE
FORMATION CONTINUE



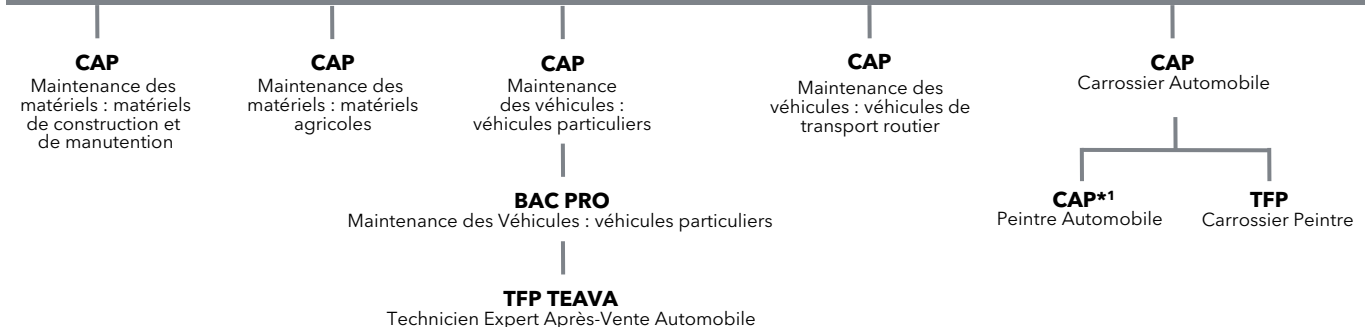
MÉTIERS DE BOUCHE



PÔLE COIFFURE



PÔLE AUTOMOBILE



PÔLE HÔTELLERIE RESTAURATION



CAP
Certificat d'Aptitude Professionnelle (Niveau 3)

BAC PRO
Baccalauréat Professionnel (Niveau 4)

MC
Mention complémentaire

TFP
Titre à Finalité professionnelle

BTM
Brevet Technique des métiers (Niveau 4)

BP
Brevet Professionnel (Niveau 4)

BM
Brevet de maîtrise

***1** Formation en 1 an

***2** Accessible après tous les CAP des métiers de bouche et de la cuisine



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :
ACTIONS DE FORMATION CONTINUE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE